

COMPTE RENDU DECISIONS DU BUREAU

L'an deux mil vingt et un, le mardi 25 mai à 9h05, les membres du bureau se sont réunis, salle du conseil, à la Maison de Services Au Public à Les Monts d'Aunay (commune déléguée Aunay-sur-Odon), sous la présidence de Monsieur Gérard LEGUAY, Président, suite à la convocation adressée le mardi 18 mai 2021.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 11

ÉTAIENT PRESENTS : 11

AYANT PRIS PART A LA DECISION : 11

Étaient présents : Gérard LEGUAY Président, Christine SALMON, Stéphanie LEBERRURIER, Christophe LE BOULANGER, Jacky GODARD, Sandra LEMARCHAND, Jean-Yves BRECIN, Christian HAURET, Marcel PETRE, Yves CHEDEVILLE, Bruno DELAMARRE, Vice-présidents, membres du bureau.

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Étaient absents excusés :

Étaient absents :

Monsieur Gérard LEGUAY président de séance procède à l'appel. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

Monsieur le Président annonce préalablement les pouvoirs donnés pour ce bureau et les excusés.

Madame Christine SALMON a été élue à l'unanimité secrétaire de séance.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
ADMINISTRATION GENERALE.....	3
DECISION 20210525-1 AG_APPROBATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU DECISIONNEL DU 13 AVRIL 2021	3
DECISION 20210525-2 : AG_PSLA _DEMANDE DE PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES DES PROFESSIONNELS DE SANTE	3
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-TOURISME / ENVIRONNEMENT.....	3
DECISION 20210525-3 : DEV_TOU_ENV_DESIGNATION DES REPRESENTANTS POUR LE COPIL « PLAN PAYSAGE ».....	3
CADRE DE VIE.....	4
DECISION 20210525-4 : CDV_HABITAT : SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROTOCOLE "HABITER MIEUX"	
INHARI.....	4
QUESTIONS DIVERSES.....	5

ADMINISTRATION GENERALE

DECISION 20210525-1 AG_APPROBATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU DECISIONNEL DU 13 AVRIL 2021

Le compte rendu a été envoyé aux membres du bureau et du conseil communautaire le 20 avril 2021.

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le compte rendu du bureau décisionnel du 13 avril 2021.

DECISION 20210525-2 : AG_PSLA _DEMANDE DE PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES DES PROFESSIONNELS DE SANTE

Pour renforcer l'offre de soins sur son territoire et en concertation avec les professionnels de santé qui ont élaboré leur projet de santé, validé par l'Agence Régionale de Santé, la communauté de communes s'est engagée dans la construction de Pôle de Santé Libéraux et Ambulatoire (PSLA) :

- un PSLA bi-site à Villers-Bocage (Pôle central) et une antenne à Val d'Arry
- un PSLA à Caumont-sur-Aure

La communauté de communes a souhaité une homogénéité des cabinets des professionnels dans les 3 bâtiments.

C'est dans ce cadre que les dimensions des équipements des cabinets des professionnels de santé sont harmonisées pour les trois bâtiments des Pôles de santé, Caumont-sur-Aure, Val d'Arry et Villers-Bocage.

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, décide de reporter ce point au prochain bureau décisionnel en attente d'un chiffrage précis.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-TOURISME / ENVIRONNEMENT

DECISION 20210525-3 : DEV_TOU_ENV_DESIGNATION DES REPRESENTANTS POUR LE COPIL « PLAN PAYSAGE »

CONTEXTE

Le Plan Paysage de Pré-bocage Intercom est composé de 3 documents :

- Un diagnostic
- Des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP)
- Un programme d'actions qui permet de phaser les différentes actions dans le temps

Au cours de l'année 2021, un travail de regroupement de certaines actions a été réalisé par la commission urbanisme afin de faciliter la compréhension du document et un meilleur fléchage vers les commissions. Ce travail a été réalisé par le CoPil Plan Paysage.

Des fiches actions ont été rédigées et ont été validées lors de la dernière commission urbanisme. Néanmoins, les fiches actions ne sont pas figées dans le temps, elles pourront être modifiées et amendées au fil de l'eau.

OBJECTIF

L'objectif est d'élargir la concertation dans la mesure où certaines fiches actions vont relever de commissions différentes (Développement Economique et Touristique / Environnement).

L'objectif est de désigner 3 élus de la commission Développement Economique et Touristique

et 3 élus de la commission Environnement pour participer au CoPil élargi.

PROPOSITION

Trois élus de la Commission CDET se sont positionnés pour intégrer ce COPIL élargi :

Stéphanie LEBERRURIER
Patrick SAINT-LO
Georges LEVEQUE

Trois élus de la Commission Environnement se sont positionnés pour intégrer ce COPIL élargi :

- M. Bruno DELAMARRE
- M. Guillaume DUJARDIN
- M. Alain LEGENTIL

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'AUTORISER Monsieur le Président, à désigner les représentants suivants pour le CoPil Plan Paysage :

Stéphanie LEBERRURIER
Patrick SAINT-LO
Georges LEVEQUE

Bruno DELAMARRE
Guillaume DUJARDIN
Alain LEGENTIL.

ARTICLE 2 : DE VALIDER d'intégrer les six élus ci-dessus.

CADRE DE VIE

DECISION 20210525-4 : CDV_HABITAT : SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PROTOCOLE "HABITER MIEUX" INHARI

Dossiers de subventions :

- 1 Les Monts d'Aunay (Aunay-sur-Odon)
- 2 Caumont-Sur-Aure
- 4 Villers-Bocage
- 1 Val de Drôme
- 1 Seulline
- 1 Aurseulles

Versement de ces aides pour de nouveaux dossiers, préalablement reçus et éligibles aux aides de l'ANAH, afin d'améliorer plus rapidement l'habitat du territoire.

Le Bureau de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'AUTORISER le versement de l'aide financière à hauteur de 500 € par dossier, avec gain énergétique de 25%, après réalisation des travaux au titre du protocole « habiter mieux » aux personnes indiquées ;

ARTICLE 2 : DE PRECISER que les montants sont inscrits au budget principal 2021 ;

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le président à accomplir les démarches et formalités nécessaires à la réalisation de cette opération et la signature de tout document y afférent.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 09h40.

Affichage fait le 1^{er} juin 2021

Gérard LEGUAY

Le Président

